



formations



ADV F

Assistant De Vie aux Familles

Titre professionnel - Niveau V

Reconnu par le ministère du travail

Le titre ADVF Assistant(e) De Vie aux Familles est un Titre professionnel reconnu par l'Etat de niveau V (équivalent CAP, BEP) qui vise une insertion professionnelle dans les secteurs des Services à la personne, notamment au domicile des familles.

Tout au long de votre formation, vous acquérez les compétences professionnelles générales et spécifiques du secteur de l'aide à domicile. L'enseignement est reconnu par le ministère du travail.

+ un appartement pédagogique conçu par des professionnels reconnus vous sert de cadre d'enseignement pour les simulations de mises en situation. Celui-ci est découpé en différents espaces dédiés à la fois à la petite enfance et à l'accompagnement de personnes âgées.

LE MÉTIER

L'assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

L'ADVF peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile, afin de maintenir leur autonomie. Il (elle) est en relation avec les proches de la personne aidée et les parents des enfants, avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association, des professionnels de santé et avec d'autres prestataires de services. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues. Il ou elle assure également la garde d'enfants à domicile, l'entretien de la maison.

LES DÉBOUCHÉS

Le titre ADVF permet d'être employé par un particulier, une association ou une entreprise spécialisée dans le secteur de l'aide à domicile. Il facilite l'accès aux diplômes suivants :

CAP Petite enfance, CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social), Diplôme d'aide-soignante
BAC PRO ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)

LE RECRUTEMENT / PUBLICS VISÉS

Être âgé de 18 ans minimum. Niveau 3ème minimum requis.

Salariés en poste et/ou en reconversion professionnelle.

Demandeurs d'emploi ou en situation d'emploi dans l'aide à domicile.

Être motivé par les emplois de service auprès de personnes dépendantes et d'enfants.

Capacité d'adaptation face à des personnes fragiles.

Sens de l'organisation. Autonomie au domicile.

LES ÉTAPES DE PRÉ-SÉLECTION :

1. Un test écrit portant sur vos connaissances de base (Culture générale, soins, nutrition, ...)
2. Un test pratique + un entretien de motivation

+ Mise en relation avec notre réseau de d'entreprises garantie de débouchés professionnels pour nos apprenants

ORGANISATION

La formation ADFV est proposée en alternance sur une période d'un an pour 500 heures en formation.
L'alternance s'organise en demi-journée (entreprise le matin /cours l'après-midi).

+ L'entreprise prend en charge votre rémunération et le coût de la formation, financé par son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

STATUT EN FORMATION

Salarié en contrat de professionnalisation
Salarié en période de professionnalisation
Salarié dans le cadre d'un emploi d'avenir

Compte personnel de formation
Autofinancement
Financement pôle emploi

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Compétences transversales :

- Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).